

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

Merci à vous toutes et tous pour votre confiance.

Ce mandat s'ouvre dans un contexte bien particulier, celui de la pandémie du Covid 19 qui nous a mis toutes et tous à l'épreuve. Elle a révélé des personnalités ; elle a montré notre capacité à faire bloc et à faire face à l'inimaginable.

C'est pourquoi je tiens tout d'abord à rendre hommage à notre personnel soignant, et aussi aux agents de nos services, qu'ils soient communaux ou intercommunaux. Malgré les contraintes et les difficultés, ils ont su faire face, avec abnégation et avec courage, à cette crise totalement inédite. Ensemble, des solutions ont été trouvées pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Je tiens également à saluer les bénévoles, et toutes les initiatives citoyennes prises dans chacune de nos communes pour apporter soutien, aide et réconfort.

Je souhaite aussi témoigner ma reconnaissance aux entrepreneurs, aux ouvriers, aux salariés qui dans nos usines, nos entreprises, nos magasins, n'ont jamais cessé de travailler et ont permis à notre pays de faire face à l'adversité.

Cet épisode n'est pas terminé et nous restons dans une situation sanitaire préoccupante, dans laquelle nous devons tous rester très vigilants et respecter les gestes barrières.

Ce soir, aux premiers instants de ma prise de fonction en tant que Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, je tiens à remercier mes prédécesseurs, Messieurs Christian Gourmelen, Alain Richard et Dominique Lefebvre, qui ont présidés successivement aux destinées du Syndicat Communautaire d'Agglomération (SCA), du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN), et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Dominique Lefebvre a œuvré 25 ans en tant qu'élu communautaire, dont 22 ans à la présidence de l'agglomération cergyponontaine. Il a mené la transformation du SAN en CACP. Il a été l'artisan du renforcement de ses compétences, l'initiateur de ses projets d'aménagement urbain, lesquels ont profondément modifié le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Ces aménagements ambitieux touchent à leur fin. Désormais, un nouveau cycle s'ouvre, plus écologique, plus citoyen.

Nous allons ensemble, conseillers municipaux, conseillers communautaires et maires des 13 communes, porter la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise vers de nouvelles ambitions. **J'en profite au passage pour féliciter et transmettre mes meilleurs vœux de réussite aux 4 nouveaux maires élus pour la première fois : Hervé Florczak, Stephanie Savill, Joël Tissier, Stephanie Von Euw.** Encore toutes mes félicitations à vous et bienvenue dans cette assemblée, pour la première fois en tant que maire. Mention spéciale aussi à Laurent Linquette qui a également passé avec succès l'épreuve du suffrage universel direct, pour la première fois.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec tous les maires nouvellement élus. Nous avons partagé notre vision de l'intercommunalité,

autour d'un projet commun, tout en respectant l'identité de chacun. La réussite de notre projet territorial reposera sur notre capacité à décupler les forces de ses 13 communes, dans un esprit de cogestion de notre gouvernance.

Il y a quelques mois déjà, pour la première fois dans l'histoire politique de l'agglomération, plusieurs têtes de listes se présentant aux élections municipales ont engagé une démarche programmatique et cherché une cohérence intercommunale en amont du scrutin. **Fait inédit, le Manifeste social et écologique pour Cergy-Pontoise propose dans un esprit de consensus, un nouveau modèle de développement et de gouvernance pour notre agglomération.**

Nous déploierons nos politiques publiques autour de sept grands axes.

Notre premier axe est transversal à tous les autres. **En effet, la transition écologique doit être au cœur de chacune de nos réflexions et nous guider dans chacune de nos décisions.**

Comme le dit le proverbe Massai « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.* ». Ces mots raisonnent plus fort que jamais et nous rappellent notre responsabilité collective d'agir avec intensité et rapidité pour

lutter contre le réchauffement climatique. Nous portons une véritable ambition écologique, qui se traduira principalement par le financement la rénovation énergétique des équipements, le recours aux énergies renouvelables, l'acquisition de terres agricoles pour encourager l'agriculture biologique et les circuits courts, le développement des mobilités douces, l'éducation à l'environnement.

Au-delà de ces projets, nous devons faire de la transition écologique la clé de voute de toutes nos politiques publiques.

Ainsi, nous devons repenser notre deuxième axe, à savoir l'aménagement du territoire, à la faveur de cette démarche de lutte contre le réchauffement climatique. Après 50 ans d'une histoire née du lancement de la ville nouvelle, Cergy-Pontoise achève une phase de croissance urbaine. Une nouvelle page de l'aménagement doit s'ouvrir, plus raisonné et prenant en compte les nouveaux enjeux écologique et économique. Nous reverrons le plan local de l'habitat, pour qu'il organise la production de logements moins effrénée et plus équilibrée. Le développement urbain passera par la réutilisation de terres déjà artificialisées et une densification maîtrisée.

Il nous faut également conserver de l'espace urbain pour le secteur économique, moteur de l'avenir de l'agglomération. **Le**

développement économique est ainsi le troisième axe de notre projet : rester un territoire dynamique dans un contexte très concurrentiel entre les collectivités en attirant de nouvelles entreprises et en rapprochant les emplois des habitants, en soutenant les initiatives entrepreneuriales et l'innovation, en développant l'attractivité touristique dans les 13 communes, c'est ce que nous nous attacherons à faire avec vigueur et détermination. Notre objectif sur ce mandat : encourager la création de 5 000 emplois et conserver notre ratio d'un actif pour un emploi.

L'enseignement supérieur est le quatrième axe de notre programme. Agglomération résolument étudiante et tournée vers la transmission des savoirs, Cergy-Pontoise doit être une terre formatrice et émancipatrice pour ses plus jeunes habitants. Grâce aux partenariats solides noués avec Cergy-Pontoise Université et les grandes écoles, le projet de Campus International parachèvera le développement universitaire de notre territoire et l'inscrira durablement dans le paysage international. Nous devons nous assurer que ce projet bénéficie aussi aux jeunes cergyponsains et leur offre de nombreuses opportunités.

Cinquième axe de notre projet, la mobilité au sein de l'agglomération sera pensée en plus grand, pour faciliter l'usage

des transports en commun et celui des transports « doux ». Nous devons encourager les cergyponains à changer durablement leurs habitudes de déplacement. Nous souhaitons mettre en place la gratuité du réseau de bus pour les jeunes et les seniors dans toute l'agglomération et nous étudierons la faisabilité de la gratuité pour tous. Nous développerons le service de vélo en libre-service, afin de renforcer le maillage des stations dans les 13 communes et de mettre à disposition des vélos à assistance électrique, qui pourront circuler sur un réseau continu de pistes cyclables sécurisées, reliant les points de centralité de l'agglomération.

Avec un taux de pauvreté de 15%, notre agglomération compte de nombreuses personnes en situation de précarité sociale, économique et sanitaire. **C'est pourquoi la solidarité et la cohésion sociale compose le 6^e axe de notre action.** La politique de la ville est déjà un outil au service de la lutte contre les inégalités territoriales, piloté depuis récemment au niveau intercommunal. Nous devons aller encore plus loin. La lutte contre le chômage doit devenir une compétence communautaire. Nous proposerons ainsi la création un service emploi-insertion mutualisé entre toutes les villes de l'agglomération.

Nous devons aussi travailler à un schéma intercommunal de la santé afin de lutter plus efficacement contre la désertification médicale dans toutes les villes et d'améliorer l'accès aux soins.

Trop de nos concitoyens renoncent aujourd'hui à se faire soigner, pour des raisons liées aux tarifs des consultations. Nous avons la responsabilité d'agir collectivement pour enrayer ces phénomènes et décupler notre capacité d'agir, au service des cergyponsains.

Enfin, vous le savez, je suis un maire de proximité et j'ai à cœur de faire participer les habitants le plus possible aux décisions politiques. **Le 7^e et dernier axe dont je vous parlerais concerne ainsi la dimension participative de notre agglomération** et la nécessité de rapprocher cette collectivité, pouvant être perçue comme lointaine, des communes et des cergyponsains.

Pour cela, nous mettrons en place un budget participatif et nous organiserons des référendums citoyens sur les projets structurants. Nous créerons aussi un conseil citoyen de la transition écologique et des mobilités pour recréer un dialogue entre les habitants et leurs représentants.

Dans cette logique d'écoute et prise en compte des besoins des habitants, nous serons extrêmement vigilants concernant les délégations de services publics existantes. Collecte des déchets, des encombrants, assainissement, éclairage public, eau,

chauffage urbain, stationnement, toutes ces DSP impactent au quotidien la vie de toutes et tous.

Voici en quelques phrases bien synthétiques le résumé d'une vaste ambition pour Cergy-Pontoise que je porte pour ce nouveau mandat, à vos côtés et surtout, au service des habitants de toute l'agglomération.

Conscient du contexte économique et social qui pèse sur eux, **je tiens à préciser que nous réaliserons ces différents projets sans augmenter les taux d'imposition communautaires.** Je crois à notre travail en bonne intelligence pour mutualiser certains services et renforcer notre coopération, et pouvoir éviter ainsi d'utiliser le levier fiscal.

Je remercie les agents communautaires et salue leur travail effectué depuis 2014. J'ai confiance en leur engagement dans le mandat à venir et je sais pouvoir compter sur leur professionnalisme et leur efficacité pour réaliser les projets que nous portons.

Je suis heureux de pouvoir installer le conseil communautaire et sa gouvernance à partir d'aujourd'hui. Vous le savez, je suis un homme de dialogue. Je m'engage à écouter et à respecter nos points de vue, car le débat est le moteur de la

démocratie. Aussi, je souhaite que nous démultiplions nos efforts au profit de notre territoire et de ses habitants, dans le travail partagé et la recherche du consensus, toujours en faveur de l'intérêt général.

L'agglomération cergypontaine est bien plus forte que l'addition des 13 communes qui la composent. Je déploierai toute mon énergie au service d'une gouvernance qui ne fonde pas son action sur l'uniformité, mais sur l'harmonie.

J'ai l'intention de faire vivre nos différences, tout en portant une vision commune au service des 210 000 habitants qui font la force de la communauté d'agglomération Cergy-Pontoise.

Je veux conclure mes propos avec les mots de Jacques Brel, en 1968 : « *Je souhaite respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je nous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns* ».

Je vous remercie.